

COMMUNE DE FRAGNES-LA LOYERE

Compte-rendu

Conseil municipal du 5 DECEMBRE 2017

Sous la présidence d'Alain GAUDRAY, Maire.

L'an deux mille dix-sept, le cinq décembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Fragnes-La Loyère s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Alain GAUDRAY, Maire, sur convocation adressée le 3/11/2017, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : COULON Virginie, DURY Michel, GRISARD Lise, HADORN Camille (arrivée à 9 h 10), MENOTTI Claude, MOREL Annick, MUTHELET Laurent, PION Bernard, REVOL Hélène, ROESLER Patricia, SANCHEZ Grégory, SANTIAGO Patrick, VELOSO Alexiane, WAETERLOOT Sébastien.

Absents excusés : PETIT Alain pouvoir dûment établi à MOREL Annick.
HOHWEILLER Fabrice pouvoir dûment établi à GAUDRAY Alain.
LEGRAND Emilie pouvoir dûment établi à SANCHEZ Grégory.
LELEDY Ambroise.

Secrétaire de séance: WAETERLOOT Sébastien.

Le maire ouvre la séance et met à l'approbation le compte-rendu de la séance du 7 novembre 2017.

Approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) LE GRAND CHALON – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) – Avis sur le projet arrêté.

Rapporteur : Bernard PION

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en séance du 25 octobre dernier le conseil communautaire a adopté l'arrêt projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Il en résulte que les communes du Grand Chalon doivent délibérer en conseil municipal et transmettre leur avis avant le 25 janvier 2018. Ensuite, une enquête publique se déroulera sur une durée d'un mois, pendant laquelle le dossier sera consultable dans chaque mairie. La phase finale devrait intervenir en été 2018.

Le maire passe la parole à B. PION pour retracer les différentes étapes réalisées depuis le début de la procédure, et aboutir à l'établissement du projet du PLUI.

B. PION présente point par point les différentes pièces constitutives du PLUI, en expliquant ce qui concerne plus particulièrement notre commune.

Il expose que le PLUI, qui s'imposera à toutes les communes en lieu et place des PLU actuels de chaque commune, est constitué :

- d'un plan de zonage (11 zones) dont 5 zones urbaines, 4 zones à urbaniser, 1 zone naturelle, 1 zone agricole ; les limites de celles-ci sont exposées et le conseil est invité à réagir.

- d'un règlement d'urbanisme harmonisé (droits et contraintes d'aménagement).

- des orientations d'aménagement et de programmation qui ont été définies pour les futures zones à urbaniser.

➤ Le projet de PLUI est approuvé à l'unanimité, avec les observations suivantes :

Observations sur la Forme :

- Bâtiment industriel déjà implanté (ALLAINE)

Observations sur le Fond :

- Zone 1 AU : 1 parcelle vendue et construite (AM 134).

- Parcelle AA21 La Bélie - à réserver pour futurs aménagements de lutte contre les inondations.

- Emplacement réservé sur la carte : parcelles déjà construites (parcelles AN 191 à 205).

- Parcelles AD135 et AD 139 : à réserver pour future implantation aire de jeux.

- Parcelle AA30 : intégrer possibilité extension exploitation agricole.

- Parcelles AB 21 et AB 12 (pour partie) réservées : prévoir emplacement réservé sur totalité parcelles AB 20, AB 21 et AB 12.

2) DECISIONS MODIFICATIVES

Rapporteur : C. MENOTTI

C. MENOTTI expose que des décisions modificatives doivent intervenir pour permettre le paiement de dépenses obligatoires (FPIC), et de dépenses engagées au chapitre 21.

Décision modificative n° 3

Article 6161 : - 2263 €

Article 739223 : + 2263 €

Décision modificative n° 4

Article 2315 : - 11 000 €

Article 21318 : + 11 000 €

➤ Décisions modificatives approuvées à l'unanimité.

3) SUBVENTIONS

Rapporteur : Alain GAUDRAY

Sur proposition du maire, les subventions suivantes sont attribuées :

A l'unanimité :

- Maison Familiale Rurale /Semur en Auxois : 50 €

A 17 voix Pour et 1 Abstention :

- Collège J. Prévert / Voyage culturel en Angleterre : 200 €

- Collège J. Prévert / Voyage culturel en Espagne : 280 €

4) PRESENTATION FAISABILITE DU PROJET CENTRE-BOURG

Rapporteur : Alain GAUDRAY

Le Maire présente à l'assemblée la faisabilité d'un projet d'extension de l'aménagement du centre-bourg.

L'hypothèse d'un projet, qui permettrait de relier le hameau de Condemène au centre-bourg, en passant au-dessus du canal par l'aménagement d'une passerelle. Puis de créer dans cette même zone une aire de stationnement, une aire de jeu pour les plus jeunes, et l'aménagement d'un plan d'eau à partir des anciennes lagunes. Ce projet pourrait être réalisable en plusieurs phases, sur plusieurs années voire plusieurs mandatures.

Un diaporama présentant le projet et ses différentes phases (3) est projeté. Le coût de celui-ci et les subventions théoriques sont abordées. Les différents partenaires rencontrés (Grand Chalon, Syndicat Mixte Chalonnais, SEM Val de Bourgogne, Département, VNF) ont confirmé la crédibilité et l'intérêt du projet.

5) CREATION D'UNE ASSOCIATION PATRIMOINE

Rapporteur : Laurent MUTHELET

L. MUTHELET informe l'assemblée du projet de création d'une association qui aura pour objectif la mise en valeur et la conservation du patrimoine, avec en priorité l'église historique de la commune de la Loyère. La création d'une association permettra notamment une ouverture aux habitants et extérieurs passionnés, et la recherche de financements extérieurs. Des manifestations sont également envisagées pour récolter des fonds (sons et lumières au printemps...).

Il est également prévu l'édition en 2018 d'un guide patrimonial actuellement en cours de réalisation.

Il rappelle qu'une étude historique sur l'église, recherche et inventaire de textes d'archives et documents a été mandatée. Le Rapport de l'historienne est attendu pour février 2018.

6) QUESTIONS DIVERSES

Alain GAUDRAY :

- Prévision d'une réunion publique de mi-mandature : fin avril, début mai
- Sollicite l'implication d'un élu pour le travail d'inventaire du cimetière
- Réunion publique du Grand Chalon à Crissey : infos. Prochaine réunion Chatenoy le Royal, le 12/12
- Arrêté préfectoral autorisant les travaux d'aménagement de la forêt communale (ONF)
- Courriers de remerciements pour subventions accordées
- Prévisions budgétaires 2018

TOUR DE TABLE :

- V. COULON : Participation du CCAS à la collecte de la Banque Alimentaire des 24 et 25 novembre derniers
Dates prochaines manifestations du CCAS.
- P.ROESLER : Sollicitation d'administrés pour passage piéton, rue du Quart.
- A. MOREL : Info assemblée générale Association DFAB
- H.REVOL : Conseil des jeunes

La séance est levée à 23H00

Prochain conseil le 16 janvier 2018